

Inscription à Mines Nancy 2016/2017

(Université de Lorraine)

Du 22 au 31 août 2016 : Préinscription en ligne

Les élèves sont invités à se préinscrire via le site inscriptions.univ-lorraine.fr

Votre numéro d'inscription sur le site doit contenir 10 caractères. Il correspond à « CO » suivi de votre numéro de dossier concours. Intercaler autant de zéros que nécessaire jusqu'à obtenir les 10 caractères.

Ex : CO00057398
 CO00000733

← Numéro candidat

Droits à acquitter

- Frais d'inscription (droits universitaires)
- Prestation complémentaires de scolarité

Le paiement des droits peut se faire :

- Par **chèque** à envoyer à l'Ecole des mines ou à fournir lors de la chaîne d'inscription à la rentrée. Il vous est demandé de vous munir d'un chéquier car 2 chèques distincts sont nécessaires pour le paiement de ces droits. Ceux-ci doivent être établis à l'ordre de «**l'agent comptable de l'UL**».
- **Par Carte Bancaire** : sur internet par paiement sécurisé lors de l'inscription sur le site de l'Université de Lorraine ou lors de la rentrée. **Le paiement en 3 fois sans frais est uniquement possible sur internet par Carte Bancaire.**

Décompte des droits universitaires	Non boursier	Boursier*
Droits de scolarité	560.00 €	
Bibliothèque	34.00 €	
FSDIE*	16.00 €	
Médecine préventive	5.10 €	5.10 €
Redevance pour l'accès aux installations sportives (facultatif)	10.00 €	10.00 €
Sécurité sociale étudiante	215.00 €	
Total à régler :	840.10 €	15.10 €

*FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes

***Important** : Ne seront considérés comme boursiers, que les élèves en possession d'une notification de bourse du CROUS pour l'année universitaire en cours

Prestations complémentaires de scolarité (Paiement non disponible via le site internet)	Non boursier	Boursier
1 A	53 €	26.5 €
2 A	314 €	157 €
3 A	99 €	49.5 €

Une fois la préinscription sur internet terminée, merci de vous référer aux documents cités en **Annexe 1** et nous transmettre les pièces demandées.

Du 02 au 09 septembre 2016 : finalisation de l'inscription à Nancy (chaîne d'inscription)

Nous vous invitons à vous munir des documents éventuellement manquants ainsi que du règlement des prestations complémentaires de scolarité et des droits de scolarité (s'ils n'ont pas déjà été réglés).

Pour les personnes n'ayant pas de chéquier ou de carte bancaire, merci de prévoir le montant exact en espèce. Dans le cas contraire, votre paiement ne pourra être accepté.

ATTENTION: Aucune inscription ne pourra être prise en compte si vous ne vous êtes pas inscrit au préalable sur internet. Tous les documents devront être en notre possession pour pouvoir vous remettre vos certificats de scolarité, carte d'étudiant et badge. Ces derniers ne seront délivrés que si votre dossier est complet.



Annexe 1 : Liste des documents à fournir

Merci de renvoyer **au plus tard pour le 31 août 2016,**
l'ensemble des justificatifs listés ci-après.

Par courrier

Mines Nancy
Scolarité « FICM »
Campus Artem – CS 14 234
92, rue du Sergent Blandan
54 042 NANCY Cedex - France

- Pré-inscription **complétée**
- 1 photo d'identité actuelle comportant nom et prénom au verso;
- Etudiants français uniquement : 1 copie de l'attestation de journée de défense et de citoyenneté (JDC) ou justificatif de recensement;
- 1 copie de la carte d'identité ou un extrait d'acte de naissance;
- Justificatif du régime de sécurité sociale si non affilié au régime étudiant;
- 1 copie de la carte de sécurité sociale;
- Attestation d'assurance responsabilité civile (2016-2017) avec mention «vie privée» ou «Risques scolaires et extra scolaires»;
- Si inscription précédente dans une université, faire une demande de transfert de dossier auprès de l'université d'origine;
- 1 copie du relevé de notes du baccalauréat;
- 1 copie des relevés de notes de toutes les années depuis le baccalauréat;
- 1 copie des diplômes depuis le baccalauréat ;
- 1 certificat médical prévoyant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou une dispense

PIECES COMPLEMENTAIRES à fournir dans les cas suivants:

Etudiant boursier

- Copie recto-verso de l'avis d'attribution de bourses pour l'année 2016-2017.

Etudiant international

- Justificatif du régime de sécurité sociale traduit en Français (si non affilié au régime étudiant);
- Copies des diplômes et des relevés de notes traduits, par un traducteur assermenté en France lorsque les tampons ne sont pas en langue française (les originaux et les traductions seront obligatoirement présentés le jour de l'inscription);
- Extrait d'acte de naissance en Français;
- Copie du visa + passeport (originaux à présenter le jour de l'inscription);
- Titre de séjour ou récépissé de l'hôtel de police (avec photo);
- Copie de la dernière carte d'étudiant si vous avez été inscrit en université française;
- Pour les stagiaires: Attestation délivrée par l'établissement d'accueil, précisant les dates de séjour et le cadre de l'échange (joindre un justificatif délivré par l'université d'origine).

Salarié

- Si CDD: Attestation de l'employeur précisant les dates du contrat et le nombre d'heures effectuées mensuellement;
- Si CDI: 3 derniers bulletins de salaire ou contrat.

Inscription parallèle dans un autre établissement

- Copie du certificat de scolarité de l'établissement d'accueil.